

EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME  
FORMATION

# BM Fleuriste (diplôme de niveau 5)

Code RNCP : 37866

Le Brevet de Maîtrise (BM) Fleuriste atteste des compétences de son titulaire à réaliser des prestations créatives de haute technicité et de dirigeant d'une entreprise artisanale pérenne. Cette double compétence, technique et managériale, attestée par le brevet de maîtrise permet d'obtenir la qualité de maître artisan.

Le fleuriste indépendant propose des prestations personnalisées, des créations artistiques et des conseils individualisés à la clientèle. Les entreprises artisanales développent des services additionnels en réponse aux attentes des consommateurs : location de plantes, décoration de salons ou de lieux de réception et parfois des cours d'art floral. Le fleuriste devient un décorateur floral intérieur et extérieur.

## ➤ CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉREQUIS :

### Apprentissage

- aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'apprentissage.
- aux personnes qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge.
- aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise sans limitation d'âge.
- aux sportifs de haut niveau, sans limitation d'âge.

**Autres publics :** contrat de professionnalisation, reconversion professionnelle ... : contacter l'établissement

.La certification est accessible aux titulaires :

- d'un niveau 4 technique dans la spécialité de la fleuristerie (BP, BTM), ou
- d'un niveau 3 de fleuriste (CAP) et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement.

**Délais d'accès :** en fonction des dates de démarrage des sessions (et jusqu'à mi-décembre), et en fonction de la durée d'instruction du dossier, sous réserve des places disponibles. Nous consulter

## ➤ DÉROULÉ

**Durée de la formation :** 2 ans, soit 450 heures

**Dates de démarrage de la formation :** nous consulter.

**Alternance :** nous consulter.

**Effectif :** 12 stagiaires

**Rémunération** par l'employeur de l'apprenant en fonction de l'âge  
Aucuns frais de scolarité pour l'apprenant.

**Tarif :** 15€ de l'heure

## ➤ MODALITÉS

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Méthodes pédagogiques mobilisées :** expositive, démonstrative, pédagogie active

**Moyens pédagogiques :** l'IRFMA dispose d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont des plateaux techniques d'exception, salles de cours équipées de TBI, vidéo projecteur.

**Modalités d'évaluation durant la formation :** formative, sommative

**Modalité d'évaluation à l'issue de la formation :** examen final

➤ **Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Si vous souhaitez nous faire part de besoins spécifiques, notre référent M. Chalandon est à votre écoute au

04 66 62 80 30

## PROGRAMME DE FORMATION

### RNCP37866BC01 - Concevoir un projet d'œuvre florale

Analyser la commande d'un client en réalisant des recherches sur le thème souhaité

Préparer un projet floral en concevant l'armature structurelle

Réaliser le projet floral dans le respect du cahier des charges



OCCITANIE

GARD

EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME  
FORMATION

### **RNCP37866BC02 - Produire tous types de travaux dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit**

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment grand  
Assurer l'organisation de son plateau technique  
Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment petit  
Assurer l'organisation de son plateau technique

### **RNCP37866BC03 - Assurer la création, le développement et la gestion financière d'une entreprise de fleuristerie**

Conduire un projet de création et de développement d'entreprise  
Elaborer un dossier financier de son entreprise en justifiant sa stratégie au moyen des comptes de résultats et des bilans  
Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de fleuristerie en établissant le seuil de rentabilité de chaque prestation

### **RNCP37866BC04 - Commercialiser des réalisations et prestations floristiques**

Définir le positionnement et la politique commerciale de l'entreprise de fleuristerie  
Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations floristiques  
Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels  
Identifier les souhaits du client en reformulant ses besoins  
Organiser l'encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de la fleuristerie

### **RNCP37866BC05 - Former, accompagner et gérer les ressources humaines d'une entreprise de fleuristerie**

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée  
Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis  
Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier  
Participer à l'amélioration des conditions de travail  
Animer les équipes de l'entreprise floristique en transmettant les informations et consignes, les modes de collaboration attendus

Certificateur : CMA France

Retrouvez la fiche descriptive intégrale de cette certification sur France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37866/>

Date de l'enregistrement :

19/07/2023

Echéance de l'enregistrement :

19/07/2028



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen



Suivez-nous sur les réseaux sociaux  
[www.cma-gard.fr](http://www.cma-gard.fr)



Tél : 04 66 62 80 30

Fax 04 66 62 80 37

Courriel : [cfa@cma-gard.fr](mailto:cfa@cma-gard.fr)

**Institut Régional de Formation des Métiers de l'Artisanat (IRFMA 30/CFA)**  
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (Site du Gard)  
904 Avenue Maréchal Juin  
30908 Nîmes Cedex 2

